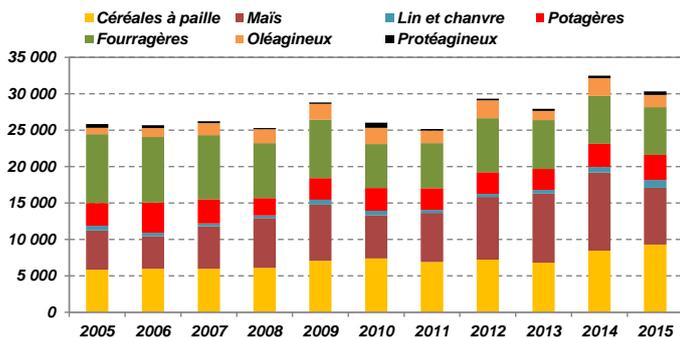


Etat des lieux de la filière semences en Pays de la Loire

N°2016-1 – Août 2016

Surfaces et production

Evolution des surfaces de multiplication de semences en Pays de la Loire (ha)



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : GNIS

- 6^e rang des régions françaises avec 8,3 % des surfaces françaises de semences (source : GNIS 2015).
- 30 400 ha de semences en 2015 soit 1,8 % de la surface arable régionale. 3,8 % en Maine-et-Loire, 2,3 % en Vendée.
- Chiffre d'affaires 2015 : 68 M€ soit 1,1 % de la production agricole régionale (source : comptes CRA 2015).

Evolution des surfaces par groupes d'espèces (Moyenne triennale centrées sur 2004 et 2014, en ha)

	2014'	Variation '2004'-'2014'
Céréales à paille	8 200	+2 100
Maïs	9 300	+3 400
Oléagineux	1 800	+1 000
Potagères	3 200	0
Fourragères	6 600	-1 500
Toutes semences	30 300	+4 800

PEP Chambres d'agriculture des PdL

Source : GNIS

L'évolution de la surface de multiplication de semences est contrastée selon les groupes d'espèces. **En maïs semence**, les Pays de la Loire ont renforcé leur position. La région se situe au 4^e rang des régions françaises avec 11 % des surfaces de multiplication. C'est une filière bien structurée avec des habitudes de concertation entre les différents maillons et un mode de rémunération sécurisant pour les agriculteurs multiplicateur de semences (AMS). **En semences fourragères** où la région est au 2^e rang, les surfaces ont tendance à diminuer. En cause, les difficultés à développer

l'utilisation de semences certifiées auprès des éleveurs dont la situation économique s'est dégradée ces dernières années, et un mode de rémunération peu attractif pour les AMS. Les semences de céréales à paille sont des produits pondéreux peu échangés et sont produites localement. Leurs surfaces s'accroissent avec l'extension des cultures de céréales.

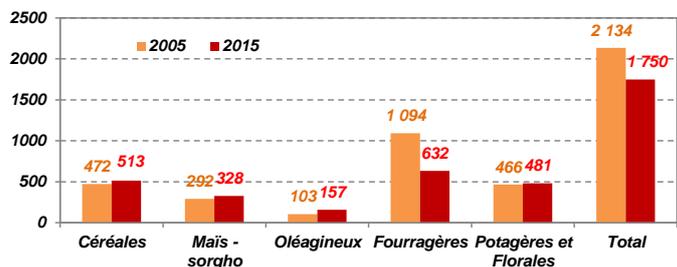
Les semences oléagineuses font l'objet d'une demande internationale dynamique à l'origine de l'élargissement de la zone de production initialement située dans le sud de la France. La région des Pays de la Loire dispose d'un certain nombre d'atouts (climat, matériel de récolte disponible, possibilité d'y cultiver d'y multiplier des variétés précoces, technicité des AMS) propices à leur développement.

La production de semences potagères est traditionnelle sur le territoire angevin et place la région au 3^e rang en France avec 17 % des surfaces. Après être passées sous la barre des 3 000 ha entre 2008 et 2013, ces productions regagnent des surfaces depuis 2 ans. Le savoir-faire des AMS et les conditions pédoclimatiques locales assurant la régularité de la production sont une force pour la région. **Les semences florales** sont une spécialité angevine, qui permet à la région d'être la 1^{re} région de France avec les 2/3 des surfaces nationales. Comme pour les potagères, le savoir-faire des AMS angevins est particulièrement apprécié.



Exploitations et actifs

Nombre d'agriculteurs multiplicateurs de semences (AMS) en Pays de la Loire



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : GNIS

- 1 750 AMS (source : GNIS 2015) soit 7 % des exploitations ligériennes et 9 % du nombre d'AMS en France.
- 46 % des AMS ligériens en Maine-et-Loire et 27 % en Vendée.
- 300 emplois saisonniers dans les exploitations (implantation, castration pour le maïs, épuration, récolte).
- 9 installations aidées / an dont 2 avec les semences comme production principale (moyenne 2011 à 2014).

Le maintien du nombre d'AMS est un enjeu important pour les entreprises semencières qui ont investi dans des outils industriels performants dans la région. A cet égard, l'évolution est favorable pour tous les groupes d'espèces à l'exception des semences fourragères. Cette érosion du nombre d'AMS n'est pas propre à la région des Pays de la Loire. Elle tient au fait que la génétique est difficilement valorisée auprès des éleveurs et que par conséquent, la rémunération de ces productions est jugée insuffisante par les AMS.

Amont et aval

- Plus de 10 obtenteurs d'envergure européenne ou mondiale présents dans la région.
- Environ 25 entreprises de production de semences.
- 2 000 emplois estimés dans la filière (en dehors du nombre d'AMS).

Echanges

- France : 1^{er} pays exportateur de semences dans le monde.
- 45 % du CA à l'export.
- Un excédent commercial de 842 M€ en 2014/15.



Analyse Swot

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Présence de la plupart des obtenteurs sur le territoire ligérien. • Environnement institutionnel favorable : GEVES, SNES, OCVV installés à Angers, présence de Végépolys, d'écoles supérieures et d'instituts spécialisés dans le végétal. • Compétences techniques reconnues des AMS de la région. • Conditions climatiques régulières et régularité quantitative et qualitative en Pays de la Loire. • Partenariats moyen terme des entreprises de production avec les obtenteurs. • Investissements long terme des entreprises de production. • Relations constructives entre les syndicats de producteurs et les établissements semenciers. • Vaste zone de production, gestion facilitée des isolements et meilleure répartition des risques sanitaires (hors Authion). • Faible pression du maïs conso bonne pureté variétale. • Secteur innovant avec 13 % du CA consacré à la recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> • Petites structures d'exploitation et parcellaire morcelé (Vallée de l'Authion) par rapport à d'autres régions de production. • Parfois, difficulté d'isolement des cultures. • Drainage insuffisant (Anjou). • Agrandissement des exploitations ligériennes et disponibilité en main d'œuvre. • Difficulté à maintenir le réseau de producteurs en fourragères. • Manque de recherche phytosanitaire pour les espèces produites sur une surface trop faible (certaines espèces de potagères et de fourragères).
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Marchés en croissance. • Production moins régulière chez nos concurrents (Est de l'UE). • Concurrence des Pays de l'Est affaiblie (conditions climatiques moins favorables). 	<ul style="list-style-type: none"> • Secteur sensible au cours des céréales de consommation (intérêt des semences diminue pour les AMS quand les cours des céréales sont hauts). • Difficultés de l'élevage (problème de la valorisation des semences de fourragères et recours plus important aux semences de ferme). • Oppositions à l'irrigation (indispensable aux cultures de semences). • Développement de leurs propres semences chez certains de nos clients (Roumanie, Hongrie). • Retrait de matières actives préjudiciables à la qualité sanitaire. • Concurrence de pays étrangers exposés à des règles moins contraignantes sur la fertilisation et la protection des cultures (Ukraine).



Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Pierre-Yves AMPROU	Tél. 02 41 18 60 60	Mail : pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr (Angers – La R/Y)
Christine GOSCIANSKI	Tél. 02 41 18 60 57	Mail : christine.goscianski@pl.chambagri.fr (Angers)
Gilles LE MAIGNAN	Tél. 02 53 46 61 70	Mail : gilles.lemaignan@loire-atlantique.chambagri.fr (Nantes)
Eliane MORET	Tél. 02 43 67 37 09	Mail : eliane.moret@mayenne.chambagri.fr (Laval)
Pascale LABZAE	Tél. 02 43 29 24 28	Mail : pascale.labzae@sarthe.chambagri.fr (Le Mans)